

ET LA 5G

DANS TOUT ÇA ?



Si le déploiement du Très Haut Débit avec la fibre veut rendre le numérique accessible à tous, pour l'État, le développement de la 5G encouragerait les entreprises à innover et à expérimenter de nouvelles applications du numérique, dans les domaines de l'industrie, de la santé, ou encore de l'intelligence artificielle. Il existe de fait un décalage entre les attentes et les besoins actuels des particuliers et les projections effectuées par l'État et le secteur industriel. A court terme, la 5G permettra surtout de désaturer les réseaux de téléphonie mobile.

Tout comme l'État, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) présente la 5G comme la technologie du réseau mobile du futur. Elle devrait permettre de faire cohabiter tous les usages du numérique, qu'ils soient grand public ou professionnels : réalité virtuelle, véhicule autonome et connecté, ville intelligente (contrôle du trafic routier, optimisation énergétique), industrie du futur (pilotage à distance des outils industriels, connectivité des machines)... Cela sera rendu possible grâce à un saut de performances en termes de débit (qui doit être multiplié par 10), de délai de transmission (qui doit être divisé par 10) et de fiabilité de la communication.

FIN 2019

L'État a autorisé l'attribution de fréquences aux opérateurs candidats pour développer la technologie 5G. Dans la foulée, les premiers smartphones compatibles ont fait leur entrée sur le marché. Ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui.

FIN 2020

Les licences d'exploitation des bandes 5G ont été délivrées par l'État, avec une clause d'obligation de service qui explique pourquoi les opérateurs investissent aujourd'hui massivement et rapidement pour mettre à jour leurs infrastructures.

AVRIL 2021

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), instance scientifique, indépendante, publie un rapport peu fourni sur les conséquences de l'exposition de la population à la 5G et souligne la nécessité de poursuivre les recherches.

UNE HISTOIRE DE FRÉQUENCES

- Les réseaux 3G et 4G ne vont pas disparaître. La 5G va d'ailleurs cohabiter techniquement avec la 4G sur la bande de fréquences des **700 MHz**. Cela nécessite une simple reconfiguration d'antennes existantes (c'est par exemple le cas de l'antenne Free au stade Le Derf, qui va bientôt s'élever 3m plus haut).
- La 5G sera également délivrée sur deux autres bandes de fréquence aux propriétés différentes en termes de débit et de portée : **la 3,5 GHz et, plus tard, la 26 GHz**. Ces déploiements nécessiteront cette fois un matériel différent et l'installation de nouvelles antennes adaptées.

LA 5G ARRIVE DANS LE PAYSAGE SINAGOT

Aujourd'hui, les opérateurs sollicitent à la fois les propriétaires publics et privés pour trouver les terrains adéquats pour l'installation de ces nouvelles antennes. Si la Ville de Séné souhaite éviter la multiplication d'installations trop proches des habitations ou en zone naturelle, ce déploiement relève d'une compétence de l'État et elle dispose en réalité de peu de moyens pour l'empêcher. Elle s'efforce donc de rechercher avec les opérateurs les solutions les plus acceptables et les encourage fortement à mutualiser leurs infrastructures.

Chaque projet d'infrastructure sera mis en ligne sur le site web de la commune, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

- Le premier projet concerne en ce début d'année la zone artisanale de Kergrippe, avec l'implantation

d'une antenne SFR/Bouygues de 24 m (voir le projet sur www.sene.bzh). La commune a fait part de plusieurs recommandations : l'installation sur un terrain public, la mutualisation avec les autres opérateurs et un travail sur l'intégration paysagère du pylône.

- Free souhaite procéder à l'ajout de 3 antennes 5G sur le réservoir d'eau potable de Bellevue.
- Au stade Le Derf, la Ville a demandé il y a deux ans le démontage de l'antenne trident propriété de SFR, pour des raisons esthétiques. L'opérateur doit procéder à son enlèvement prochainement.

LIENS UTILES :

- www.sene.bzh
- www.arcep.fr
- Les antennes et les mesures de champs électromagnétiques près de chez vous : www.cartoradio.fr
- Demandez gratuitement une mesure de champ électromagnétique près de chez vous : www.service-public.fr ou mesures.anfr.fr